

Aux associations de quartier riveraines

Neuchâtel, le 26 septembre 2023

Suite des travaux d'aménagement des Jeunes-Rives

Madame, Monsieur,

A l'issue d'une première phase de travaux sur la place du 12-Septembre, le chantier de réaménagement des Jeunes-Rives s'apprête à reprendre après une pause estivale au bénéfice de la population.

C'est ainsi qu'à partir du 2 octobre et jusqu'à l'été 2024, la partie sud du site sera fermée au public, le temps d'aménager les rives et la nouvelle plage. Rappelons que cette dernière, longue de 300 mètres, offrira divers accès à l'eau, l'un en pente douce avec des gradins, des criques et des pontons, l'autre avec des enrochements équipés d'escaliers pour la nage sportive. Un bâtiment composé de douches, WC et casiers publics et installé à proximité de la zone de baignade complétera l'installation. Nous nous réjouissons déjà de pouvoir présenter cette première phase de réalisation à la belle saison !

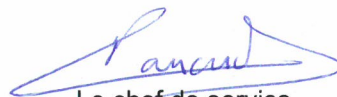
Il est également prévu un complément à l'arborisation existante qui permettra de garantir le maintien d'un parc richement arboré. Une analyse approfondie de l'état des arbres existants a révélé qu'un certain nombre d'entre eux, plantés dans les années 80, doivent être remplacés pour des raisons sanitaires et sécuritaires. L'équipe d'arboristes spécialistes des soins aux arbres de l'Office des parcs et promenades procédera aux coupes nécessaires cet automne. Pendant toute la durée du chantier, elle veillera à la protection des arbres présents sur le site et assurera les compensations des arbres enlevés par la plantation de nouvelles essences, plus résistantes aux changements climatiques et favorisant la biodiversité.

Vous trouverez ci-dessous un plan de la zone qui sera clôturée par des barrières de chantier jusqu'à l'été 2024. Ces travaux, menés à quelque distance des habitations, pourront néanmoins occasionner des nuisances sonores que les équipes s'efforceront de réduire au maximum. Les travaux se feront en journée, du lundi au vendredi (7h-12h / 13h-17h pour les travaux bruyants, 18h pour les autres travaux et exceptionnellement 19h).

./.

Nous vous remercions d'avance, en tant que riverain-e-s et usager-e-s du site, de respecter la signalisation mise en place et, pour votre sécurité, de ne pas pénétrer dans l'enceinte du chantier. Pour toute question relative à ces travaux, n'hésitez pas à contacter le Service du développement territorial à l'adresse developpementterritorial.neuchatel@ne.ch.

En vous remerciant de votre compréhension face aux désagréments du chantier, mais en nous réjouissant de contribuer à améliorer, par ce projet ambitieux et très attendu, l'attractivité et la qualité de vie de votre quartier et de notre ville, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Le chef de service
Philippe Carrard

